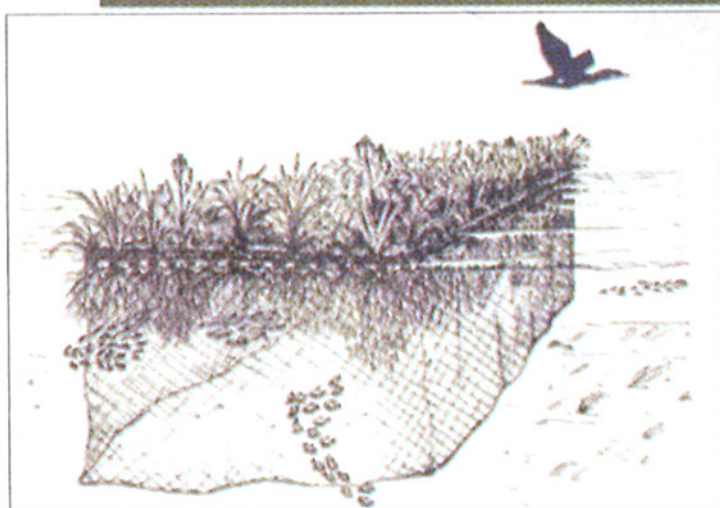


L'île flottante végétale

Une première île artificielle végétalisée, d'environ 60 m², flotte sur l'étang de Sarralbe, en Moselle. Le système est composé d'une grille recouverte de nattes en fibre de coco où sont installées des plantes de marécages (« hélrophytes »). Mise en place par le spécialiste en ingénierie végétale Aquaterra, cette structure flottante est composée de modules assemblés à la manière d'un radeau.

Pour 60 à 70 € le mètre carré, l'île constitue à la fois un élément de décor et un habitat aquatique grâce à un grillage placé sous l'eau qui protège poissons et amphibiens des attaques des cormorans. C'est aussi un efficace dispositif de filtration des eaux *via* les végétaux aquatiques, utile pour limiter les risques de prolifération des phosphates. Enfin, chaque île est ancrée au fond, mais peut bou-



La première île artificielle végétalisée de France est ancrée dans l'étang de Sarralbe (Moselle). Un grillage immergé permet de protéger la faune des attaques de cormorans.

ger au gré du vent, atténuant les vagues et limitant l'érosion des berges. Déjà, des centaines d'îlots de ce type flottent en Allemagne et aux Pays-Bas. Instal-

lées à l'initiative de particuliers, de collectivités et surtout d'associations de pêcheurs, certaines atteignent 100 m². **S. A.**

www.aquaterra-solutions.fr